

# FONDATION VALLET

*Abritée par la Fondation de France*

## DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

### ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **ENSCI** Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, Mme Frédérique PAIN .....

certifie que l'élève **Chloé SKRODZKI** .....

- était inscrit(e) dans l'établissement **ENSCI** .....  
pour l'année scolaire 2020/2021  
en (1) : **3<sup>ème</sup> année de master en Création industrielle** .....
- passe en année supérieure de (1) : **4<sup>ème</sup> année de master en Création industrielle**.....  
pour l'année scolaire 2021/2022  
dans l'établissement : **ENSCI**.....

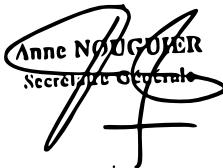
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

**Avis très favorable** : Elève très motivée et engagée qui effectue un très bon parcours depuis le début de son cursus, qui s'intéresse au design de service et au bien commun. Son grand potentiel a été salué à l'issue de son stage. Elle est très impliquée dans la vie de l'école et est très engagée dans le milieu associatif auprès des enfants et des personnes âgées et/ou d'origine étrangère.

**Rappel** : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

Cachet et signature  
du Chef d'établissement  
(ou de son représentant)

Date : 30 juillet 2021

  
Anne NOUGOIER  
Secrétaire Générale

**Cette attestation sera demandée à l'élève lors de la soumission de sa candidature en ligne**